# COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 29 décembre 2023

EPIDEMIES HIVERNALES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE :

Rester vigilants et solidaires pendant les fêtes !

**A la veille de nouveaux rassemblements liés aux fêtes, l’ARS Bourgogne-Franche-Comté insiste sur les comportements qui nous protègent et préservent notre système hospitalier face aux virus de l’hiver.**

**Rappel de ces bons réflexes.**

La Bourgogne-Franche-Comté fait partie des 7 régions désormais classées par Santé publique France en phase épidémique de grippe (la grippe représentait 8% des actes de SOS médecins du 17 au 24 décembre, en hausse de 2% par rapport à la semaine précédente).

Le pic de l’épidémie de bronchiolites qui touche les moins de 2 ans a été franchi entre le 11 et le 18 décembre, et l’activité diminue dans les services d’urgences.

La circulation du COVID-19 ralentit sa progression (à environ 50 cas pour 100 000 habitants), mais si le taux de passage aux urgences s’infléchit, la proportion d’hospitalisations après ces passages augmente (près de 49%) et concerne des plus de 65 ans dans 85% des cas.

**#pourquoijelefais**

C’est dire si les messages de vigilance individuelle et collective restent d’actualité : porter un masque systématiquement lorsqu’on présente des symptômes (toux, fièvre, mal de gorge), **dans les transports en commun, les lieux très fréquentés, les lieux de soins**…**aérer régulièrement son logement, se laver fréquemment les mains.**

L’Agence Régionale de Santé invite par ailleurs chacun à **s’engager dans la nouvelle campagne** [**#pourquoijelefais**](https://pourquoijelefais.com/) qui **propose des réponses sur les conduites à tenir**en se basant sur trois situations concrètes de la vie quotidienne : **la présentation des nouveau-nés à la famille, la garde des enfants malades par les grands-parents, les rencontres entre seniors actifs.**

L’ARS rappelle également les bons réflexes pour contribuer à **une utilisation raisonnée des urgences de nos hôpitaux**: ne pas se rendre spontanément dans un service mais contacter son médecin en première intention, ou composer le 15, la régulation médicale permettant de mettre en œuvre une prise en charge adaptée aux besoins de chaque patient.

Enfin, **il est encore possible de se faire vacciner contre la grippe et le COVID**. Cette double vaccination est particulièrement recommandée pour les plus de 65 ans, pour les personnes immunodéprimées ou souffrant de maladies chroniques (quelque que soit leur âge) et les femmes enceintes.